



**SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
FINANCES  
PUBLIQUES**

**Direction des Impôts des Non Résidents**

**Service d'Appui aux Ressources Humaines**

**Monsieur le Directeur.**

**Préalablement, nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux de bonne année pour vous et vos proches. Meilleurs vœux personnels et naturellement, puisque nous sommes ici, nos meilleurs vœux professionnels.**

**Comme les années antérieures nous ne saurions débiter ce comité sans nous faire l'écho de la triste litanie, celle des suppressions de postes dans notre administration.**

**Plus de 24 000 emplois ont ainsi disparu depuis la création de la DGFIP. Nous rappelons que bien que représentant moins de 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'État, la DGFIP supporte depuis plusieurs années plus de 50 % des suppressions d'emplois de fonctionnaires au nom d'une pseudo-exemplarité, le chiffre à retenir çà sera 2090 pour l'année 2019 pour le national**

**A la seule lecture des Journaux Officiels des 18, 22, 25, 27, 29 et 30 novembre dernier, ce ne sont pas moins de 95 trésoreries supprimées au 1/1/2019 et des transferts d'activités et autres regroupements de SIP, SIE, SPF dans 76 DR/DDFiP.**

**Le mouvement des gilets jaunes a permis au gouvernement de prendre conscience du malaise social que traverse notre pays. Cela démontre à quel point il n'a pas entendu les organisations syndicales depuis des années et à quel point dédaigner la démocratie sociale peut avoir de graves conséquences.**

Pourtant, les dernières élections professionnelles ont confirmé toute la légitimité des fédérations syndicales de Bercy, avec un taux de participation très largement supérieur à la moyenne de la Fonction Publique.

Le gouvernement pense avoir répondu à la colère sociale par des mesures dites de pouvoir d'achat pour les salariés du secteur privé.

En revanche, aucune annonce pour les fonctionnaires, grands oubliés de l'Etat, qui en tant qu'employeur devrait pourtant être exemplaire et moteur sur ce point.

Depuis dix-huit mois, notre organisation alerte nos ministres sur les difficultés rencontrées par les agents en matière de pouvoir d'achat et de conditions de travail.

Depuis dix ans, la valeur du point d'indice a été quasiment gelée et les taux de promotions ministérielles ont été divisés par six.

En 2018, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le plan de qualification a été supprimé, niant ainsi la technicité et le professionnalisme des agents.

Au prétexte d'un alignement public/privé, les retenues pour pension ont régulièrement augmenté et le seront, encore en janvier de 0,28%, aggravant la perte de pouvoir d'achat.

Les mêmes conséquences sont à prévoir en raison de la hausse de la CSG. FO Finances fait sienne la demande de sa fédération de fonctionnaires revendiquant l'ouverture d'une nouvelle négociation sur les carrières, considérant que PPCR n'a jamais constitué une réponse satisfaisante pour le déroulement de carrière des agents.

Cette exemplarité n'a d'ailleurs plus aucun sens dès lors que la DGFIP est une des rares directions à supprimer encore des emplois, compte tenu des priorités politiques confirmées par les gouvernements successifs.

Pendant que le Ministre se félicite sur les réseaux sociaux et sur les chaînes de télévision de la modernité de cette réforme du recouvrement de l'impôt, les collègues chargés de répondre aux questions des contribuables et de résoudre leurs problèmes vivent une réalité sensiblement moins idyllique.

Selon les informations dont nous disposons, la fréquentation des guichets accueils dans les Centres des Finances Publiques d'un département d'Île de France accuse une augmentation pouvant aller jusqu'à plus de 400 % alors même que bien moins de 1 % des usagers se sont présentés. Bien évidemment, le délai d'attente s'allonge ce qui ne favorise pas un dialogue serein.

Et tout ça pourquoi ? Pour mettre en oeuvre une réforme qui n'était en rien nécessaire. Le système en vigueur jusque-là fonctionnait en effet très bien contrairement à ce que prétend le Ministre qui n'hésite pas à affirmer qu'il sera plus simple de faire modifier son taux que précédemment. Les contribuables dans les files d'attente ou renouvelant de multiples fois leur appel au numéro vert se souviendront sans doute, du moins ceux qui étaient mensualisés, qu'il suffisait de faire la demande avant le 15 du mois en cours pour modification effective dès le mois suivant. L'impôt à la papa, ce n'était peut-être pas si mal !

Rien ne justifie que les personnels des finances publiques fassent les frais des suppressions massives d'emplois qui manquent cruellement aujourd'hui. De plus, si tout le monde fait de l'accueil, tout le monde doit percevoir la prime dont il est d'ailleurs urgent de revoir et le montant et le périmètre d'attribution.

Les agents des Finances Publiques attendent de leur ministre la prise en compte réelle de leur investissement plutôt que des tweets d'autosatisfaction. Mais, un tweet, ça ne coûte rien c'est vrai !

Les représentants FO DGFIP au Comité Technique Local du 9 janvier 2019